



MAIRIE  
1 place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 1<sup>er</sup> mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

**Date de convocation :** le 17 février 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
<b>En exercice :</b>	13
<b>Présents :</b>	13
<b>Suffrages exprimés :</b>	12
<u>Vote :</u>	
<b>Pour :</b>	12
<b>Contre :</b>	0
<b>Abstention :</b>	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, Mme Nadine MEMIN-NICOULLAUD, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mmes Sylvie FABA, Sylvie BAZILLE, M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

### 6.5.2. Compte administratif 2022 – Lotissement du Goupillaud

Le compte administratif est présenté par Le Maire aux membres du conseil municipal qui votent le compte administratif de l'exercice 2022. Le Maire se retire de la séance et ne participe pas au vote. Après en avoir discuté et délibéré, les membres du conseil municipal arrêtent ainsi les comptes, à l'unanimité soit 12 votants.

#### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	90 555,38 €
	Réalisé :	90 491,26 €
	Restes à réaliser	0,00 €

Recettes	Prévu :	148 674,09 €
	Réalisé :	86 555,38 €
	Restes à réaliser	0,00 €

#### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	125 769,98 €
	Réalisé :	86 843,66 €
	Restes à réaliser	0,00 €

Recettes	Prévu :	125 769,98 €
	Réalisé :	92 555,38 €
	Restes à réaliser	0,00 €

**AR Prefecture**

086-218600526-20230307-20230307\_EC\_12-DE  
Reçu le 07/03/2023

# DÉLIBÉRATIONS

N°26/2023

## Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-62 054,59 €
Fonctionnement :	24 886,32 €
Résultat global :	-37 168,27 €

## Affectation des résultats

### Résultats de l'exercice 2022

BC

mune de CHAMPAGNE ST HILAIRE LOT GOUPILLAI

#### BESOIN DE FINANCEMENT (I) ET RESULTAT DE CLOTURE (II) 2022

Restes à réaliser dépenses	,00	Solde d'exécution SI de l'exercice	-3 935,88
Restes à réaliser recettes	0,00	Solde d'exécution SI de clôture de l'exercice précédent 2021	-58 118,71
Restes à réaliser net (A)	0,00	Solde d'exécution de clôture SI (B)	-62 054,59
I Besoin de financement SI (A + B)			-62 054,59
I Excédent de financement SI (A + B)			
II Résultat de fonctionnement cumulé à affecter			24 886,32
Résultat de l'exercice 2022	5 711,72	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	19 174,60

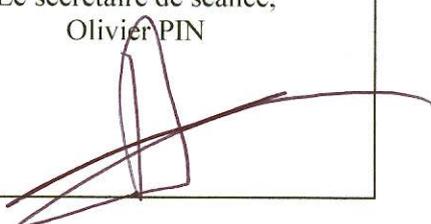
#### AFFECTATION DU RESULTAT 2022:

Couverture du besoin de financement de la SI (T au 1068, budget 2023)	0,00 €
Affectation complémentaire au 1068	
Report au 001 - Budget 2023	-62 054,59 €
Report au 002 - Budget 2023	24 886,32 €

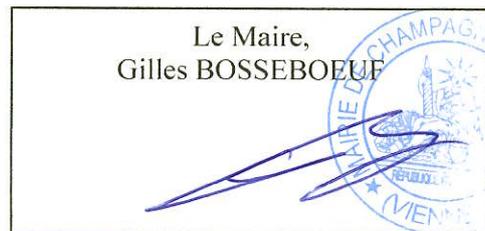
<b>A reprendre au BP 2023</b>	<b>002</b>	<b>001</b>	<b>1068</b>
	24 886,32 €	-62 054,59 €	0,00 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,  
En mairie, le 07 mars 2023

Le secrétaire de séance,  
Olivier PIN



Le Maire,  
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20230307-20230307\_EC\_12-DE  
Reçu le 07/03/2023

2/2

Page du registre n°